

**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 JUILLET 2017**

*Les actionnaires de Worldline sont conviés
Le lundi 24 juillet 2017
A 12h30*

*Au siège social de la Société
River Ouest - 80 quai Voltaire – 95870 Bezons
La réunion se tiendra dans l'auditorium*

Worldline

Siège social : River Ouest – 80 Quai Voltaire – 95870 Bezons
Siren 378 901 946 RCS Pontoise
Société anonyme
au capital de 90.077.530,08 euros

Documents mis à la disposition des actionnaires :

Conformément à la loi, l'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée Générale sera tenu dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social de la Société : River Ouest, 80 Quai Voltaire – 95870 Bezons. En outre, sont publiés depuis le lundi 03 juillet 2017, sur le site Internet de la Société worldline.com, rubrique « Investisseurs », les documents et informations visés notamment par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur

SOMMAIRE

4	MOT DU PRESIDENT
5	LE GROUPE WORLDLINE
7	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
8	ORDRE DU JOUR
9	COMMENT PARTICIPER A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ?
16	EXPOSE DES MOTIFS DES RESOLUTIONS
19	PROJETS DE RESOLUTIONS
22	RENSEIGNEMENTS SUR LES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
31	DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, Chers Actionnaires,

Au nom du conseil d'administration de Worldline, j'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale mixte de la société qui se tiendra - lundi 24 juillet 2017, à 12h30, au siège social de la société, River Ouest, à l'auditorium – 80 quai Voltaire – 95870 Bezons.

A l'occasion de cette assemblée générale, convoquée par Grant Thornton et Deloitte & Associés, commissaires aux comptes titulaires de la Société, agissant sur le fondement de l'article L.225-103 du Code de commerce, vous serez amenés à vous prononcer sur la confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration ainsi que, à la demande de l'actionnaire majoritaire, sur une modification statutaire relative au retrait de la référence au nombre minimum d'actions requises pour chaque administrateur de votre Société.

Tout actionnaire peut y participer quel que soit le nombre d'actions qu'il possède soit en y assistant personnellement, soit en votant par correspondance, ou encore en se faisant représenter par le Président de l'Assemblée ou le mandataire de son choix.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, je tiens à vous remercier de la confiance que vous accordez au Groupe Worldline et de l'attention que vous ne manquerez pas d'apporter aux projets de résolutions.

Thierry Breton
Président du conseil d'administration, Worldline

LE GROUPE WORLDLINE

Worldline [Euronext : WLN] est le leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Worldline met en place des services nouvelle génération, permettant à ses clients d'offrir au consommateur final des solutions innovantes et fluides. Acteur clef du B2B2C, riche de plus de 40 ans d'expérience, Worldline sert et contribue au succès de toutes les entreprises et administrations, dans un marché en perpétuelle évolution. Worldline propose un Business Model unique et flexible, construit autour d'un portefeuille d'offres évolutif et global permettant une prise en charge end-to-end. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Merchant Services, Mobility & e-Transactional Services, Financial Services incluant equensWorldline. Worldline emploie plus de 8 700 collaborateurs dans le monde entier et génère un chiffre d'affaires estimé à environ 1,5 milliard d'euros sur une base annuelle. Worldline est une entreprise du Groupe Atos.

En 2016, le Groupe a généré :

- 1 309 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- 259 millions d'euros d'Excédent brut opérationnel (« EBO »).
- un résultat net de 144 millions d'euros.
- et un Flux de Trésorerie disponible de 140 millions d'euros.

Le Groupe conduit ses activités au moyen d'une production mondiale et met sa plateforme d'infrastructures de plus en plus intégrée au service de ses trois lignes de services :

Merchant Services

440 millions d'euros

de chiffre d'affaires en 2016.

Dynamiser le commerce grâce à des services de paiement avancés

Les commerçants se concentrent de plus en plus sur l'optimisation de l'expérience digitale du consommateur en misant sur la simplicité, l'efficacité, l'aisance et la sécurité. Leader européen dans le domaine des paiements et des services transactionnels de bout-en-bout, Worldline permet aux commerçants de bénéficier des innovations afin d'améliorer l'expérience client à travers notre Global Business Line Merchant Services.

Nous aidons les commerçants à augmenter leurs ventes en leur permettant d'échanger avec les consommateurs grâce à des services dernier cri avant, pendant et après la vente. La Global Business Line MS&T conçoit, intègre et fournit une gestion quotidienne des solutions de services.

Les offres de la Global Business Line MS&T de Worldline incluent l'Acquisition commerciale, l'Acceptation centralisée des paiements de proximité et à distance, les Terminaux, les Cartes Privatives & Fidélisation et les Applications e-commerce et m-commerce. En 2015, Worldline a entamé un partenariat avec la Komerční Banka (KB), une des principales banques de la République Tchèque, afin de fournir des services d'Acquisition commerciale et de Traitement des paiements aux commerçants, et ce sous la marque KB SmartPay. Avec l'ajout en 2016 de l'activité Acquisition commerciale de PaySquare, filiale d'Equens, Worldline consolide davantage le marché des paiements en Europe et renforce son offre de services destinée aux commerçants.

Financial Services

500 millions d'euros

de chiffre d'affaires en 2016.

Consolider le traitement des paiements en Europe

Les banques et les établissements financiers comptent sur l'expertise de Worldline pour la gestion de leurs paiements électroniques ainsi que ceux de leurs clients. Worldline aide également ses clients à anticiper les évolutions réglementaires, leur permet de profiter des technologies innovantes et d'optimiser la valeur des données.

La Global Business Line Financial Services de Worldline fournit un service de traitement des paiements de bout-en-bout, ainsi que des licences conformes aux exigences internationales les plus strictes.

Fort de sa position d'entreprise dominante dans le secteur en Europe, Worldline continue de stimuler la consolidation du traitement des paiements dans la zone euro. En fournissant des systèmes de paiement plus sûrs, rentables et innovants et en facilitant la circulation de liquidités, Worldline favorise la construction de l'infrastructure dont l'Europe a besoin pour exploiter tout son potentiel économique. En 2016, la création d'equensWorldline marque une étape cruciale vers cet objectif clé stratégique.

Mobility & e-Transactional Services

369 millions d'euros

de chiffre d'affaires en 2016.

Faciliter la transformation digitale

Alors que la révolution digitale est en train de redéfinir notre monde, les entreprises et les clients institutionnels recherchent l'expertise nécessaire pour maîtriser les technologies et tirer profit des opportunités inédites qui se présentent à eux pour faire plus et mieux avec moins.

À travers sa Global Business Line Mobility & e-Transactional Services, Worldline soutient la transformation digitale stratégique de ses clients, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives

dans des domaines tels que les solutions Connected Living, les systèmes d'e-Ticketing et les solutions Relation client et services Cloud.

Grâce à son expérience dans de multiples domaines, Worldline met au point des produits digitaux contextuels et innovants afin d'accélérer l'innovation commerciale. Ses innovations permettent également aux entreprises, aux gouvernements et aux services de soins de santé d'être dématérialisés et connectés, améliorant ainsi leur efficacité opérationnelle.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thierry BRETON	Président du conseil d'administration de Worldline Président-Directeur Général d'Atos SE
Gilles GRAPINET	Directeur Général de Worldline Directeur Général Adjoint en charge de la coordination des Fonctions Globales d'Atos SE
Gilles ARDITTI	Directeur Exécutif, Relations Investisseurs & Communication Financière d'Atos SE
Aldo CARDOSO*	Administrateur de sociétés
Sophie HOUSSIAUX	Directrice Recherche et Développement, Atos Big Data & Security
Danielle LAGARDE	Directrice des Ressources Humaines EMEA de Jones Lang Lasalle
Ursula MORGENSTERN	Directrice Exécutive, Business & Platform Solutions d'Atos SE
Luc REMONT*	<i>Executive Vice President, International Operations</i> du Groupe Schneider Electric
Susan M. TOLSON*	Administratrice de sociétés et organisations à but non lucratif

* Administrateur indépendant

ORDRE DU JOUR

A TITRE ORDINAIRE

- **Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration :**
 - Nomination de **M. Thierry Breton**
 - Nomination de **M. Gilles Grapinet**
 - Nomination de **M. Aldo Cardoso**
 - Nomination de **M. Luc Rémont**
 - Nomination de **Mme Susan Tolson**
 - Nomination de **M. Gilles Arditti**
 - Nomination de **Mme Ursula Morgenstern**
 - Ratification de la cooptation de **Mme Sophie Houssiaux**
 - Ratification de la cooptation de **Mme Danielle Lagarde**

- **Pouvoirs**

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- **Modification de l'article 15 des statuts** : nombre d'actions à détenir pour chaque administrateur

COMMENT PARTICIPER A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ?

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer à cette Assemblée :

- soit en y assistant personnellement ;
- soit en votant par correspondance;
- soit en se faisant représenter ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée, à son conjoint ou partenaire avec lequel a été conclu un pacte civil de solidarité, à un autre actionnaire, ou à toute personne (physique ou morale) de son choix, dans les conditions prescrites à l'article L. 225-106 du Code de commerce ou encore sans indication de mandataire. Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution.

Conditions pour pouvoir participer à cette Assemblée :

- les **propriétaires d'actions au nominatif** devront justifier de cette qualité par l'inscription en compte des titres au nominatif au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale, soit le 20 juillet 2017, à zéro heure, heure de Paris ;
- les **propriétaires d'actions au porteur** devront justifier de leur identité et de leur qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale, soit le 20 juillet 2017, à zéro heure, heure de Paris, en faisant parvenir à la Société Générale – Département Titres et Bourse - Service des Assemblées – SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – 32 rue du Champ de Tir – CS 30812 - 44308 Nantes Cedex 3 ou au siège de la Société – Worldline, Direction Juridique, River Ouest, 80 Quai Voltaire – 95877 Bezons Cedex, une attestation constatant la propriété de leurs titres (« *attestation de participation* ») délivrée par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte.

A. MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

VOUS DESIREZ ASSISTER PERSONNELLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE

→ Vous devez demander une carte d'admission dans les conditions suivantes :

- Si vous détenez des **actions nominatives** :
 - Veuillez retourner le formulaire joint à la convocation à l'aide de l'enveloppe T fournie dans le pli (**cocher la case A**, dater et signer en bas du formulaire), ou vous présenter au jour de l'Assemblée directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ;
- Si vous détenez des **actions au porteur**:
 - Veuillez demander auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de votre compte titres, qu'une carte d'admission vous soit adressée.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission dans les 3 jours qui précèdent l'Assemblée Générale, vous êtes invité, pour tout renseignement relatif à son traitement, à prendre contact avec le centre d'appel des cartes d'admission de la Société Générale du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 depuis la France au 08 25 315 315 (coût de l'appel : 0,15 € HT/ mn), et depuis les autres pays au +33 (0)251 85 59 82 (tarification en vigueur dans le pays d'appel).

VOUS NE POURREZ PAS ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE

Vous devez pour cela inscrire vos nom, prénom et adresse ou les vérifier s'ils y figurent déjà, dater et signer le formulaire de vote.

- **Si vous désirez voter par correspondance** : Cocher la case « *Je vote par correspondance* » et suivez les instructions précisées dans la partie « *Comment remplir le formulaire de vote* » ci-après.
 - **Si vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée** : Cocher la case « *Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale* » et suivez les instructions précisées dans la partie « *Comment remplir le formulaire de vote* » ci-après.
- « *Comment remplir le formulaire de vote* » ci-après.
- **Si vous désirez donner pouvoir à un mandataire (personne physique ou morale) ou à un autre actionnaire, ou à votre conjoint ou partenaire avec lequel a été conclu un pacte civil de solidarité** : Cochez la case « *Je donne pouvoir à* » et suivez les instructions précisées dans la partie « *Comment remplir le formulaire de vote* » ci-après.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, le formulaire de désignation ou de révocation d'un mandataire peut être adressé par voie électronique selon les modalités suivantes :

▪ **Actionnaires au nominatif :**

Vous devrez envoyer en pièce jointe d'un courriel, revêtu d'une signature électronique, obtenue par vos soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante : assemblee-generale@worldline.com une copie numérisée du formulaire de vote par procuration signée en précisant votre nom, prénom, adresse et votre identifiant Société Générale pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut à gauche de votre relevé de compte) ou votre identifiant auprès de votre intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué.

▪ **Actionnaires au porteur :**

Vous devrez envoyer en pièce jointe d'un courriel revêtu d'une signature électronique, obtenue par vos soins

auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante : assemblee-generale@worldline.com une copie numérisée du formulaire de vote par procuration signée en précisant votre nom, prénom, adresse et identifiant auprès de votre intermédiaire financier, ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué, accompagnée d'une copie numérisée d'une attestation de participation établie par l'intermédiaire habilité teneur de votre compte, puis demander impérativement à votre intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société Générale – Département Titres et Bourse - Services des Assemblées – SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS - 32 rue du Champ de Tir – CS 30812 - 44308 Nantes Cedex 3 ou par fax au + 33(0)2 51 85 57 01.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard le 21 juillet 2017, seront prises en compte.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et signés (et accompagnés de la justification de la propriété des titres), parvenus, au plus tard le 21 juillet 2017, à :

▪ **Société Générale** – Département Titres et Bourse – Service des Assemblées – SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – 32 rue du Champ de Tir – CS 30812 – 44308 Nantes Cedex 3 ; ou

▪ **Au siège de la Société – Worldline**, Direction Juridique et Compliance, River Ouest, 80 Quai Voltaire – 95877 Bezons Cedex;

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, il est précisé que l'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission à l'Assemblée, éventuellement accompagné d'une attestation de participation, ne peut plus choisir un autre mode de participation.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE VOTE ?

Vous assistez personnellement à l'assemblée générale :

- Cochez la case A ; et
- Datez et signez la case H.

Vous n'assistez pas personnellement à l'assemblée générale

➔ Vous souhaitez voter par correspondance :

- Cochez la case B et suivez les instructions ; et
- Datez et signez la case H.
- Cadre C : Ce cadre n'est à remplir que pour voter sur des résolutions qui seraient présentées par des actionnaires et non agréées par le conseil d'administration. Pour voter il convient de noircir la case correspondant à votre choix.
- Cadre D : Ce cadre doit être renseigné pour le cas où des amendements ou des nouvelles résolutions seraient présentées en cours de séance. Vous devez noircir la case correspondant à votre choix : donner pouvoir au Président de voter en votre nom ; ou s'abstenir ; ou donner procuration pour voter en votre nom, en précisant le nom du mandataire.

➔ Vous souhaitez donner pouvoir au Président :

- Cochez la case E ; et
- Datez et signez la case H.

Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution.

➔ Vous souhaitez être représenté par un mandataire (personne physique ou morale), ou par un autre actionnaire, ou par votre conjoint ou partenaire avec lequel a été conclu un pacte civil de solidarité :

- Cochez la case F et remplissez les informations de votre mandataire ; et
- Datez et signez la case H.

A - Pour assister personnellement à l'assemblée : Cochez ici

IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - **Important :** Before selecting please refer to instructions on reverse side
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - **Whichever option is used, shade box(es) like this , date and sign at the bottom of the form.**
 A. Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. / **I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.**
 B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ci par dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes. / **I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.**



Société anonyme au capital de 90 151 480, 08 €
 Siège social : Rivier Ouest - 80 Quai Voltaire
 95870 BEZONS
 378 901 948 R.C.S. Pontoise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUILLET 2017
A 12h30 au siège social - Auditorium

COMBINED GENERAL MEETING OF JULY 24th, 2017
At 12:30 p.m. at the registered offices - Auditorium

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account Vote simple
 Single vote

Nombre d'actions - Number of shares Nominateur
 Registrant Vote double
 Double vote

Parteur - Broker

Nombre de voix - Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // VOTE BY POST
 Cf. au verso (R) See reverse (R)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration ou le Directeur ou la Gérante, à l'EXCEPTION de ceux qui je signale en marquant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou Je m'abstiens.

I vote YES at all the resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box - like this , for which I vote NO or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'administration ou le Directeur ou la Gérante, je vote en indiquant comme ceci la case correspondante à ma décision.

On the other resolutions not approved by the Board of Directors, I indicate my vote by shading the box of my choice - like this .

1	2	3	4	5	6	7	8	9	Opt? / Non/No	Opt? / Non/No
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A - <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
10	11	12	13	14	15	16	17	18	B - <input type="checkbox"/>	G <input type="checkbox"/>
19	20	21	22	23	24	25	26	27	C - <input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>
28	29	30	31	32	33	34	35	36	D - <input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>
37	38	39	40	41	42	43	44	45	E - <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Cf. au verso (R)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
 See reverse (R)

JE DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (R)
I HEREBY APPOINT: See reverse (R)

M. Mlle ou Mlle, Raison Sociale : M. Mlle or Mlle, Co-partite Name
 Adresse / Address

ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'abonnénaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf. au verso (R).
 Surname, first name, address of the shareholder (change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (R).

F - Vous donner pouvoir à une personne dénommée : Cochez et inscrivez les coordonnées de cette personne

Date et Signature

G - Inscrivez ici : vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils figurent déjà

B - Vous votez par correspondance : Cochez ici et suivez les instructions

H - Dater et signez ici

C - Résolutions non agréées par le conseil, le cas échéant

E - Vous donnez pouvoir au Président de l'Assemblée : cochez ici, dater et signez au bas du formulaire sans rien remplir

D - Résolutions présentées en cours de séance : renseignez ce cadre

B. VOUS SOUHAITEZ CEDER VOS ACTIONS AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE, APRES AVOIR EXPRIME VOTRE VOTE A DISTANCE, ENVOYE UN POUVOIR OU DEMANDE UNE CARTE D'ADMISSION OU UNE ATTESTATION DE PARTICIPATION

L'actionnaire qui a choisi son mode de participation à l'Assemblée peut néanmoins céder ensuite tout ou partie de ses actions. Dans ce cas :

- Si vous **cédez vos actions avant le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée** à zéro heure, heure de Paris, la Société devra invalider ou modifier le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation, et l'intermédiaire habilité devra à cette fin, s'il s'agit de titres au porteur, notifier la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmettre les informations nécessaires.
- Si vous **cédez vos actions après le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée** à zéro heure, heure de Paris, la cession n'a pas à être notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire, et vous pouvez donc participer à l'Assemblée Générale selon les modalités de votre choix.

C. VOUS SOUHAITEZ POSER UNE QUESTION ECRITE

Des questions écrites mentionnées au 3^e alinéa de l'article L. 225-108 du Code de commerce, peuvent être envoyées, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 18 juillet 2017:

- Au siège social, par **lettre recommandée avec demande d'avis de réception** adressée au Président du conseil d'administration, River Ouest, 80 Quai Voltaire – 95877 Bezons Cedex ; ou
- A l'adresse électronique suivante : assemblee-generale@worldline.com.

Pour être prises en compte et donner lieu, le cas échéant, à une réponse au cours de l'Assemblée Générale, celles-ci doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription, soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, conformément aux dispositions de l'article R. 225-84 du Code de commerce.

Il est précisé que les réponses aux questions écrites pourront être publiées directement sur le site internet de la Société, à l'adresse suivante : worldline.com rubrique « Investisseurs ».

D. COMMENT ACCEDER A L'ASSEMBLEE ?

La réunion de l'assemblée générale mixte du 24 juillet 2017 commençant à 12h30 précises, il convient de :

- Se présenter à l'avance au service d'accueil et au bureau d'émargement en étant muni de la carte d'admission pour la signature de la feuille de présence ;
- Ne pénétrer dans la salle qu'avec le dossier de l'Assemblée et le matériel permettant de voter en séance, qui seront remis au moment de la signature de la feuille de présence.

EN TRANSPORT EN COMMUN

Tramway T2

Depuis Paris Porte de Versailles jusqu'à Pont de Bezons via La Défense Grande Arche (de 5h30 du matin à 1h du matin le lendemain)

- De 7h à 10h et de 16h à 20h : une rame toutes les 4' à 6'
- De 10h à 16h : une rame toutes les 9'
- Avant 7h et après 20h : une rame toutes les 9' à 15'
- Après 22h : une rame toutes les 15'
- Après 23h : une rame toutes les 20'

Il est important de noter qu'en cas de problème de transport sur le Tramway T2 vous pouvez utiliser les lignes de bus RATP 272, 367, 262

Lignes RATP

- RATP Bus 262
Depuis Maisons-Laffitte (RER A) / Pont de Bezons
- RATP Bus 272 et RATP Bus 367
Gare d'Argenteuil / Sartrouville Gare de Rueil (RER A) / Pont de Bezons via Nanterre Université

EN VOITURE PAR L'A86

A partir de Paris :

Prendre la direction de Colombes, Saint-Denis, Cergy-Pontoise

A partir de Cergy-Pontoise :

Prendre la direction Nanterre, La Défense, Paris-Porte Maillot ;

Prendre la sortie 2A ou 2 Colombes, Petit-Colombes, La Garenne-Colombes, Bezons
Au croisement avec le boulevard Charles de Gaulle, prendre le pont de Bezons ;

Après le pont, prendre les quais sur la droite direction River Ouest, prendre la sortie River Ouest sur la gauche ou la rue Jean Jaurès sur la droite après le Mc Donald's ;

Le parking vous est ouvert.

EXPOSE DES MOTIFS DES RESOLUTIONS

A TITRE ORDINAIRE

Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} résolutions)

Au cours de l'assemblée générale du 24 mai 2017, le représentant de l'actionnaire majoritaire, Atos SE, indiquait que les commissaires aux comptes ont fait part d'une interrogation technique concernant les mandats des administrateurs, au sujet d'un point purement formel lié à l'article 15 des statuts concernant les actions de la Société détenues par les administrateurs.

Ce point formel est aujourd'hui tout à fait satisfait.

Néanmoins, la présente assemblée générale mixte du 24 juillet est appelée à se réunir afin de confirmer les mandats des administrateurs composant le conseil d'administration actuel.

Il vous est donc demandé, aux termes des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} résolutions, de confirmer en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de :

- M. Thierry BRETON, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019 ;
- M. Gilles GRAPINET, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019 ;
- M. Aldo CARDOSO, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019 ;
- M. Luc REMONT, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018 ;
- M. Gilles ARDITTI, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017 ;
- Mme Susan M. TOLSON, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018 ;
- Mme Ursula MORGENSTERN, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018 ;

De même, aux termes des 8^{ème} et 9^{ème} résolutions, il vous est demandé de confirmer en tant que de besoin et de manière rétroactive la ratification de la nomination en qualité d'administrateur de :

- Mme Sophie HOUSSIAUX, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017 ;
- Mme Danielle LAGARDE, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017.

Tableau récapitulatif de la composition du conseil d'administration de la société

Prénom, Nom	Fonction au conseil d'administration	Fin de mandat
Thierry BRETON	Président du conseil d'administration Membre du comité des nominations et des rémunérations Membre du comité des investissements	AG de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2019
Gilles GRAPINET	Directeur Général Administrateur Membre du comité des investissements	AG de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2019
Aldo CARDOSO *	Administrateur Président du comité des comptes Membre du comité des investissements	AG de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2019
Luc REMONT *	Administrateur Président du comité des nominations et des rémunérations	AG de 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2018
Susan M. TOLSON *	Administrateur Membre du comité des comptes Membre du comité des nominations et des rémunérations	AG de 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2018
Gilles ARDITTI	Administrateur Membre du comité des comptes	AG de 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2017
Ursula MORGENSTERN	Administrateur	AG de 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2018
Sophie HOUSSIAUX	Administrateur	AG de 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2017
Danielle LAGARDE	Administrateur	AG de 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos 2017

* *Administrateur indépendant*

Des informations complémentaires sur les candidats au conseil d'administration sont jointes dans la présente brochure.

Pouvoirs (10^{ème} résolution)

Il vous est proposé de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale, en vue d'effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités nécessaires.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Modification de l'article 15 des statuts : nombre d'actions à détenir pour chaque administrateur (Résolution A – proposée par l'actionnaire majoritaire)

Conformément aux articles L.225-105 et R.225-71 à R.225-73 du Code de commerce, la société Atos SE, actionnaire de Worldline, satisfaisant les conditions requises, a fait une demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour.

Les motifs suivants ont été exposés par la société Atos SE pour justifier sa demande d'inscription d'une résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 juillet 2017 (ci-après la « Résolution A ») :

Exposé des motifs de l'actionnaire

Il est rappelé que l'article 15 des statuts de la Société prévoit que chaque administrateur doit être propriétaire de mille cinq cents (1.500) actions au moins pendant toute la durée de son mandat.

L'augmentation durable et constante du cours de la Société depuis son introduction en bourse en juillet 2014 a fortement accru la somme nécessaire à déboursier par les candidats au conseil d'administration.

Dans le contexte de l'évolution récente de la composition du conseil d'administration, il vous est proposé de supprimer le contenu de l'article 15 des statuts de la Société fixant le nombre minimum d'actions à détenir par chaque administrateur de la Société.

Cette proposition par la société Atos SE de supprimer la référence au nombre d'actions minimum à détenir par les administrateurs de la Société permettra au conseil d'administration de la Société de définir une règle similaire dans son règlement intérieur en fonction de l'évolution du cours de bourse de la Société. La quantité minimum à détenir par chaque administrateur serait fixée, dans un premier temps, à 750 actions au vu du cours de bourse actuel.

Atos SE déposera également en séance, lors de l'assemblée générale, une résolution nouvelle aux fins de la confirmation des délibérations antérieures prises par ses actionnaires lors d'assemblées générales.

PROJETS DE RESOLUTIONS

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution – (*Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de M. Thierry Breton*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Thierry Breton dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019.

Deuxième résolution - (*Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de M. Gilles Grapinet*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Gilles Grapinet dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019.

Troisième résolution – (*Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de M. Aldo Cardoso*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Aldo Cardoso dont le mandat

prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2019.

Quatrième résolution - (*Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de M. Luc Rémont*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Luc Rémont dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018.

Cinquième résolution - (*Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de Mme Susan Tolson*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Madame Susan Tolson dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018.

Sixième résolution - *(Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de M. Gilles Arditti)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Gilles Arditti dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017.

Septième résolution - *(Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration - Nomination de Mme Ursula Morgenstern)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la nomination en qualité d'administrateur de Madame Ursula Morgenstern dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2018.

Huitième résolution - *(Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration – Confirmation de la ratification de la cooptation de Mme Sophie Houssiaux)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Madame Sophie Houssiaux dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017

Neuvième résolution - *(Confirmation de la nomination des administrateurs composant le Conseil d'administration – Confirmation de la ratification de la cooptation de Mme Danielle Lagarde)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confirme en tant que de besoin et de manière rétroactive la ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Madame Danielle Lagarde dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2017.

Dixième résolution - *(Pouvoirs)*

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

RESOLUTION DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Résolution A - *(Modification de l'article 15 des statuts – Actions des administrateurs)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 15 des statuts de la Société, actuellement libellé comme suit :

“Pendant toute la durée de son mandat, chaque administrateur (hormis les administrateurs représentant les salariés

actionnaires) doit être propriétaire de mille cinq cents (1 500) actions au moins. Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou qu'il cesse d'en être propriétaire en cours de mandat, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de six mois”.

Qui sera désormais rédigé de la façon suivante:
“Néant”.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thierry BRETON

**Président du conseil
d'administration**

Nombre d'actions : 1501

Date de naissance : 15/01/1955

Nationalité : Française

Date de nomination : 30/04/2014

Date de fin du mandat : AG
statuant sur les comptes de
l'exercice 2019

**Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de
Monsieur Thierry Breton**

**Président du conseil d'administration de Worldline
Président - Directeur Général d'Atos SE**

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Président - Directeur Général d'Atos SE*
- Administrateur de Carrefour SA*
- Administrateur de la SONATEL* (Sénégal)
- Administrateur de Sats* (Singapour)

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Directeur Général d'Atos International
- Président du Conseil d'administration de Bull

*Société cotée (Atos SE est la société contrôlant Worldline)

Thierry Breton est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité (Supélec) de Paris et de la 46e session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN). Il devient, en 1986, chef du projet du Futuroscope de Poitiers puis en dirige le téléport, et intègre le cabinet de René Monory au ministère de l'Education Nationale en tant que conseiller pour l'informatique et les technologies nouvelles. Il siège également au Conseil Régional de Poitou-Charentes de 1986 à 1992 (en tant que Vice-Président à partir de 1988).

Il entre ensuite chez Bull en tant que Directeur de la Stratégie et du Développement, puis Directeur Général Adjoint. Administrateur du Groupe en février 1996, il est successivement Vice-Président du Conseil d'Administration puis Administrateur Délégué du Groupe.

Président-Directeur général de Thomson (1997-2002) puis Président-Directeur général de France Telecom (2002-2005), il a été Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie entre le 25 février 2005 et le 16 mai 2007, puis professeur à l'Université Harvard, aux Etats-Unis, titulaire d'une chaire « *Leadership, corporate accountability* », avant de prendre, en novembre 2008, la Présidence du Directoire d'Atos Origin.

Il est aujourd'hui Président du Conseil d'Administration et Directeur Général d'Atos SE.

Gilles GRAPINET

Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gilles Grapinet

**Directeur Général
Administrateur**

Directeur Général de Worldline

Directeur Général Adjoint en charge de la coordination des Fonctions Globales d'Atos SE

Nombre d'actions : 20 001

Date de naissance : 03/07/1963

Nationalité : Française

Date de nomination : 30/04/2014

Date de fin du mandat : AG

statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Directeur Général Adjoint Fonctions Globales d'Atos SE*
- Administrateur de Saint Louis Ré SA, Bull
- Représentant permanent d'Atos SE, administrateur d'Atos Participation 2 SA
- Vice-Président d'Atos IT Solutions and Services GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance d'Atos Information Technology GmbH, Worldline (China)

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

Néant

*Société cotée (Atos SE est la société contrôlant Worldline)

Gilles Grapinet est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et Inspecteur Général des Finances. Il a été Directeur du Système d'information et de la Stratégie à la direction générale des Impôts, Directeur du programme Copernic visant à mettre en place l'« e-administration fiscale » pour les télédéclarations et le paiement dématérialisé des impôts. Il a été Conseiller économique et financier du Premier ministre en 2003 et 2004 puis Directeur de cabinet de deux ministres de l'Economie et des Finances de 2004 à 2007. En 2007, il devient membre du Comité exécutif de Crédit Agricole SA en charge de la Stratégie puis de l'activité Systèmes et Services de Paiement du groupe. Gilles Grapinet a rejoint le groupe Atos en décembre 2008 où il exerce actuellement les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des fonctions globales, périmètre au titre duquel il a d'une part dirigé l'ensemble des fonctions support du groupe Atos, d'autre part assuré la coordination et le développement des activités commerciales mondiales ainsi que de la branche Conseil et Services Technologiques du groupe Atos, et enfin supervisé le développement des activités du Groupe. Il est Directeur Général de Worldline depuis juillet 2013. Gilles Grapinet a été décoré du titre de Chevalier de la Légion d'honneur en 2011.

Aldo CARDOSO

**Administrateur
Indépendant
Président du comité des
comptes**

Nombre d'actions : 1 500

Date de naissance : 07/03/1956

Nationalité : Française

Date de nomination : 13/06/2014

Date de fin du mandat : AG

statuant sur les comptes de
l'exercice 2019

**Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de
Monsieur Aldo Cardoso**

Administrateur de sociétés

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Administrateur de Engie*
- Administrateur d'Imerys*
- Président du conseil d'administration de Bureau Veritas*
- Censeur d'Axa Investment Managers (France)

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Administrateur d'Accor*
- Administrateur de Gecina*
- Administrateur de Rhodia*
- Administrateur de Mobistar (Belgique)*
- Administrateur de General Electric Corporate Finance Bank SAS

*Société cotée

Aldo Cardoso est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable, Aldo Cardoso a exercé, de 1979 à 2003, plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant, associé (1989), Directeur Général Audit et conseil financier France (1993-1996), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1996), Président du Conseil d'administration (non exécutif) d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères.

Luc REMONT

Administrateur Indépendant

Nombre d'actions : 1500
Date de naissance : 07/09/1969
Nationalité : Française
Date de nomination : 13 juin 2014
Date de fin du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018

Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Luc Rémont

Executive Vice President, International Operations du Groupe Schneider Electric

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- *Executive Vice President International Operations, Schneider Electric*
- Administrateur de DCNS

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Président Directeur Général de Schneider Electric France
-

Luc Rémont, diplômé de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (Ensta), a débuté sa carrière comme Ingénieur à la Délégation générale pour l'armement (DGA) de 1993 à 1996. De 1996 à 2007, il a occupé plusieurs fonctions au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, d'abord au sein de la Direction du Trésor, où il était en charge des relations avec les banques multilatérales de développement (BERD, Banque mondiale), puis des participations de l'Etat Français dans les sociétés de transport. Il est ensuite devenu conseiller technique chargé des participations puis Directeur Adjoint au sein du cabinet des ministres des finances de 2002 à 2007. Il a rejoint la Banque Merrill Lynch en 2007, qu'il a récemment quittée et au sein de laquelle il a dirigé la banque de financement et d'investissement Bank of America Merrill Lynch en France depuis 2009. Il a rejoint le groupe Schneider Electric en avril 2014, où il a occupé les fonctions opérationnelles de Président de Schneider Electric France entre juillet 2014 et avril 2017. Depuis cette date, il occupe la fonction de *Executive Vice President International Operations* du groupe Schneider Electric.

Susan M. TOLSON

Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Susan M. Tolson

Administratrice indépendante

Membre du comité des comptes et du comité des nominations et des rémunérations

Nombre d'actions : 1 500

Date de naissance : 07/03/1962

Nationalité : Américaine

Date de nomination : 13/06/2014

Date de fin du mandat : AG
statuant sur les comptes de l'exercice 2018

Administratrice de sociétés et organisations à but non lucratif

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Administrateur du groupe Lagardère*
- Administrateur de Take-Two Interactive Software
- Administrateur d'Outfront Media*
- Administrateur de la Cinémathèque américaine
- Membre de la Los Angeles World Affairs Council, du Paley Center For Media et de la Los Angeles Society of Financial Analysts

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Administrateur d'American Media, Inc.
- Président d'Honneur du Conseil du groupe des femmes américaines à Paris
- Administrateur de la Commission Fulbright
- Membre du conseil d'administration de l'Université américaine de Paris
- Président d'Honneur de l'association « American Friends of the Musée d'Orsay »

*Société cotée

Susan M. Tolson est diplômée du Smith College en 1984 avec mention puis de la Harvard Business School où elle obtient en 1988 son MBA. Elle entre en qualité d'analyste en Corporate Finance chez Prudential-Bache Securities en 1984, puis en qualité d'Investment Officer en Private Placements chez Aetna Investment Management en 1988 avant de rejoindre The Capital Group Companies en 1990, l'un des principaux fonds privés d'investissement américain. D'avril 1990 à juin 2010, elle y exerce successivement les fonctions d'analyste, puis de principale gestionnaire de comptes, avant d'en devenir Senior Vice President (spécialisée sur le marché des obligations à haut de rendement). Depuis 2010, Susan M. Tolson est notamment administratrice de plusieurs sociétés et organisations à but non lucratif.

Gilles ARDITTI

Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gilles Arditti

Administrateur

Directeur Exécutif, Relations Investisseurs & Communication Financière d'Atos SE

Nombre d'actions : 1501

Date de naissance : 24/11/1955

Nationalité : Française

Date de nomination : 30 avril 2014

Date de fin du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Néant

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

Néant

Gilles Arditti est titulaire d'un master en Finance de l'Université de Dauphine, et d'un master en Finance internationale obtenu à HEC Paris. Il est également Ingénieur ENSTIMA et Expert-comptable diplômé. Après six ans chez Bull et quatre ans chez KPMG, il a rejoint le groupe Atos en 1990, où, jusqu'en 2004, il a été successivement Directeur Fusions-Acquisitions, puis Directeur financier et des Ressources humaines pour Atos Origin en France, avant de devenir Directeur financier pour la France, l'Allemagne et l'Europe Centrale. En 2007, Gilles Arditti prend en charge les Relations Investisseurs et la Communication Financière du Groupe Atos. Gilles Arditti a été administrateur de Worldline Germany de 1993 à 2006.

Ursula MORGENSTERN

Administratrice

Nombre d'actions : 1501

Date de naissance : 12/04/1965

Nationalité : Allemande

Date de nomination : 30 avril
2014

Date de fin du mandat : AG
statuant sur les comptes de
l'exercice 2018

**Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de
Madame Ursula Morgenstern**

Directrice Exécutive, Business & Platform Solutions d'Atos SE

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Administrateur de Bluekiwi Software SAS
- Administrateur de Canopy the Open Cloud Company Limited (Royaume-Uni)
- Administrateur de Canopy the Open Cloud Company USA, Inc

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Administrateur et CEO d'Atos IT Solutions and Services Limited (Irlande)
- Administrateur et CEO d'Atos IT Solutions and Services Limited (Royaume-Uni)
- Administrateur et CEO d'Atos Consulting Limited
- Administrateur d'Atos Scotland GP Limited
- Administrateur d'Atos Scotland GP Limited, associé gérant du Partnership Atos CS Scotland LP
- Administrateur et CEO d'Atos Esprit Limited
- Administrateur et CEO d'Atos International IT Limited
- Administrateur et CEO d'Atos Investments Limited
- Administrateur et CEO d'Atos IT Services Limited
- Administrateur et CEO d'Atos IT Services UK Limited
- Administrateur et CEO d'Atos Limited
- Administrateur d'Atos Origin (Sema) Pension Trustees Limited
- Administrateur d'Atos Origin CS Pension Trustees Limited
- Administrateur d'Atos Origin Pension Trustees Limited
- Administrateur d'Atos Scotland GP Limited
- Administrateur et CEO d'Atos UK International IT Services Limited
- Administrateur et CEO d'Atos UK IT Holdings Limited
- Administrateur et CEO d'Atos UK IT Limited
- Administrateur et CEO de Barabas Limited
- Administrateur et CEO de BR Business Systems Limited
- Administrateur et CEO de Sema Investment UK Limited

Ursula Morgenstern a intégré Atos en 2002 lors de l'acquisition de KPMG Consulting. Elle occupe depuis début 2012 le poste de Responsable de l'Entité Royaume-Uni et Irlande. Ursula Morgenstern était depuis 2009 Senior Vice-Présidente en charge des entreprises du secteur privé, et de 2007 à 2009, elle a été Senior Vice-Présidente en charge de l'Intégration de Systèmes. Auparavant, elle a occupé de nombreux postes dans le domaine de l'Intégration de Systèmes dans plusieurs secteurs, y compris la responsabilité de Centres de Profits. Elle occupe actuellement la fonction de Responsable mondiale Business & Platform Solutions du groupe Atos.

Sophie HOUSSIAUX

**Ratification de la cooptation de Madame Sophie HOUSSIAUX
aux fonctions d'administratrice**

Administratrice

**Directrice Exécutive Atos, Recherche et Développement, Big
Data & Security**

Nombre d'actions : 1500

Date de naissance : 04/02/1965

Nationalité : Française

Date de nomination : 12/12/2016

Date de fin du mandat : AG

statuant sur les comptes de
l'exercice 2017

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Néant

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Néant
-

Sophie Proust Houssiaux est diplômée de l'Ecole Supérieure d'Electricité (Supelec). Elle a rejoint Bull en 1989 où elle a exercé différents postes de responsabilité technique et a notamment dirigé le projet Tera100 qui a doté le CEA, en 2010, du premier supercalculateur Petaflopique en Europe. Elle a intégré le groupe Atos suite à l'acquisition de Bull par Atos en 2014, où elle occupait le poste de Directrice de la Recherche et Développement. Chez Atos, elle dirige la Recherche et Développement de la division Big Data & Security.

Danielle LAGARDE

Ratification de la cooptation de Madame Danielle Lagarde aux fonctions d'administratrice

Administratrice

Directrice des Ressources Humaines EMEA de Jones Lang Lasalle

Nombre d'actions : 1 500

Date de naissance : 03/05/1960

Nationalité : Française

Date de nomination : 12/12/2016

Date de fin du mandat : AG

statuant sur les comptes de l'exercice 2017

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

- Néant

Mandats précédemment exercés au cours des cinq dernières années

- Néant
-

Danielle Lagarde a rejoint le groupe Atos en 2005 au sein duquel elle a passé plus de onze années en y exerçant différents rôles.

De juin 2014 à janvier 2017, elle occupa la fonction de Group Senior Vice President RH, en charge des cadres dirigeants du groupe. Antérieurement à cette fonction, de 2008 à 2014, elle a été nommée *Senior Vice President Human Resources* pour le groupe Atos, en charge de l'ensemble des expertises Ressources Humaines ; elle était également responsable des Ressources Humaines pour les entités *corporate* et les fonctions support du groupe Atos. De 2007 à 2008, elle a occupé la fonction de *Group Vice President of Talent Management & HR* pour les entités *corporate* du groupe Atos. Elle débuta au sein du Groupe en tant que Directeur des Ressources Humaines Europe Continentale pour Atos Euronext.

Avant rejoindre le groupe Atos, Danielle Lagarde a occupé les fonctions de Senior HR Director EMEA pour plusieurs lignes de service au sein de Dell, de CEO France pour la société RSL Com, de Responsable des Ressources Humaines Europe pour la société Viatel, de *Managing Director* au sein de Millesime Human Resources Ltd. (à Hong-Kong), et de Responsable de la Communication Corporate pour un groupe de transporteurs aérien (EAS Europe Airlines). Elle a commencé sa carrière comme chasseuse de têtes et a été Consultante (Partner) au sein de Switch One pendant plusieurs années.

Danielle Lagarde occupe actuellement les fonctions de *Chief Human Resources Officer EMEA* au sein de Jones Lang Lasalle.

Danielle Lagarde est titulaire d'un DESS en Ressources Humaines obtenu à l'IAE d'Aix-en-Provence, d'un certificat d'Administrateur (IFA / Sciences Po Paris) et d'une certification "Women on Board" obtenue à l'université Harvard Business School.

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS



Formulaire à retourner à :
Société Générale
Département Titres et Bourse
Service des Assemblées
SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS
32 rue du Champ de Tir
CS 30812
44308 Nantes Cedex 3

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU LUNDI 24 JUILLET 2017

Je soussigné(e)

Nom, Prénom :

Demeurant à :

Code Postal : Ville..... Pays :

Titulaire de : action(s) de Worldline sous la forme :

- nominative
- au porteur, inscrite(s) au compte de¹ :

reconnais avoir reçu les documents afférents à l'assemblée générale mixte précitée et visés à l'article R. 225-81 du Code de commerce,

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale mixte du 24 juillet 2017, tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du Code de commerce.

Fait à, le 2017

Signature

NOTA : Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs, peut, à compter de la convocation de l'assemblée et ce jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Le même droit est ouvert à tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes titres d'un intermédiaire habilité.

Il est précisé que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique obtenir de la Société l'envoi de ces documents et renseignements qui seront établis à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

¹ Insérer le nom de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de votre compte titres

A PROPOS DE WORLDLINE

Worldline [Euronext : WLN] est le leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels.

Worldline met en place des services nouvelle génération, permettant à ses clients d'offrir au consommateur final des solutions innovantes et fluides. Acteur clef du B2B2C, riche de près de 45 ans d'expérience, Worldline sert et contribue au succès de toutes les entreprises et administrations, dans un marché en perpétuelle évolution. Worldline propose un Business Model unique et flexible, construit autour d'un portefeuille d'offres évolutif et global permettant une prise en charge end-to-end. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Merchant Services, Mobility & e-Transactional Services et Financial Services incluant equensWorldline.

Worldline emploie plus de 8 700 collaborateurs dans le monde entier et génère un chiffre d'affaires pro forma estimé à environ 1,5 milliard d'euros sur une base annuelle.

Worldline est une entreprise du Groupe Atos. worldline.com

Siège Worldline
River Ouest
80, quai Voltaire
95877 Bezons Cedex
Tél. : +33 1 73 26 00 00

La liste complète des implantations du groupe Worldline est disponible sur son site internet.

Pour plus d'information :
Vous pouvez adresser un mail à :
assemblee-generale@worldline.com
Ou visiter le site : worldline.com

Worldline et le logo Worldline sont des marques déposées de Worldline

WL brochure FR 24/07/2017